

INFILTRATION LOMBAIRE SOUS SCANNER

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une intervention radiologique. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'intervention et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cette intervention pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet intervention ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

De quoi s'agit-il ?

L'infiltration articulaire postérieure consiste à injecter un médicament anti-inflammatoire à base de cristaux de cortisone directement dans l'articulation postérieure dont l'irritation est responsable de votre douleur.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de radiologie ?

Le geste sera effectué par radioguidage (télévision). Cette technique permet de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Le déroulement de l'examen

Pendant l'infiltration, suivez bien les recommandations du médecin et du technicien. Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous êtes installé à plat ventre sur une table de scanner.

Après une désinfection très soignée de la peau, le médecin procède à l'anesthésie locale, de plus en plus profonde, jusqu'à l'endroit à traiter. Celle-ci va réduire la sensibilité de la peau et des muscles afin que l'infiltration soit la plus confortable possible pour vous.

Sous contrôle scanner (télévision), une aiguille est mise en place dans l'articulation postérieure. Une faible quantité de produit de contraste iodé est injectée pour vérifier la bonne position de l'extrémité de l'aiguille, puis le médicament est injecté.

Quelques images scanographiques seront prises durant les différentes phases de l'examen.

Quels sont les bénéfices et limites de l'infiltration ?

Cette infiltration peut diminuer votre douleur, mais le résultat n'est pas constant.

Quelles sont les complications liées à l'infiltration ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Toutes les précautions nécessaires sont prises pour l'éviter. De rares cas de complications graves ont été constatés de type paraplégie/tétraplégie (paralysie des membres).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

L'infiltration articulaire postérieure se fait en ambulatoire : elle ne nécessite donc pas d'hospitalisation.

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?

Oui Non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (coagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic ; Persantine, Plavix, Previscan, Sintrom, Solupsan, Ticlid...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ?

Oui Non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

Etes-vous allergique ?

A certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? Oui Non

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? Oui Non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ? Oui Non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse et notamment des maladies infectieuses transmissibles (hépatite B, hépatite C, VIH, SIDA...)**.

.....

APPORTEZ LE JOUR DE L'INFILTRATION

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...).
- Les résultats des examens de laboratoire qui vous ont été demandés.
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM, scintigraphies osseuses, ...).
- La liste écrite des médicaments que vous prenez.

POUR L'INFILTRATION

- A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demandé d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.
- Venez de préférence accompagné.
- Il ne faut pas être à jeun.
- Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

APRES VOTRE RETOUR A DOMICILE

- En cas de fièvre ou de douleur importante dans les jours qui suivent l'infiltration (possibles signes d'infection), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au numéro de téléphone suivant : 04.67.35.83.06.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

A personnellement **lu et compris les 4 pages** et rempli cette fiche le

Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

SCM SCANNER DES PAYS DE THAU

3 rue des Rosiers

34300 AGDE

Tél : 04 67 35 83 06 – Fax : 04 67 98 90 71

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la Société Française de Radiologie.

PHARMACOVIGILANCE & TRACABILITE DES PRODUITS D'INJECTION				
<i>N° lot CHAMPS</i>	<i>PRODUIT IODE Corticoïdes</i>	<i>DLP</i>	<i>Médecin Manipulateur</i>	<i>REMARQUES EXAMEN</i>